

PROCHAINES SESSIONS : nous consulter

PRIX : 238 € NT/stagiaire

ENJEUX

Connaitre les modalités d'application et de réalisation de l'audit énergétique obligatoire depuis le 1er septembre 2022 afin de pouvoir se positionner sur le marché de la rénovation thermique et ainsi développer son activité.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaitre les dates d'entrée en vigueur de cette mesure ;
- Citer trois éléments apparaissent dans un audit énergétique ;
- Citez les types de travaux en lien avec son activité pouvant être préconiser dans une audit énergétique obligatoire.

PUBLIC

Artisan, chef d'entreprise, gérant ou associé(e), personne reprenant une entreprise ou en cours de reprise.

PRE-REQUIS

Une connexion internet haut débit ainsi qu'un ordinateur (ou une tablette) équipé d'un micro et d'une caméra.

METHODES

- Utilisation du logiciel de Visioconférence TEAMS® permettant les échanges oraux et mise à disposition d'un « chat room » pour les questions
- Apports du formateur
- Pédagogie active et positive
- Remise d'un support de formation
- QCM d'évaluation

ANIMATION

Nicolas CLAICHE, Titulaire d'une licence Qualité Santé-Sécurité et Environnement et ayant fait l'objet d'une procédure de qualification par l'ARFAB Formation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Min : 6 / max : 12

PROGRAMME : 7 heures (2 sessions de 3,5 heures)

Avant

- Autodiagnostic

JOUR 1

- Contexte géopolitique et répercussion dans le bâtiment
 - Pénuries et hausse des matières premières et de la main d'œuvre
- Calcul de son prix de vente selon les index BT (matériel, travail, énergie, matériaux, frais divers et transport)
- La clause de révision dans un devis pour :
 - Répercuter la hausse des prix
 - Modifier la durée de validité de vos devis,
- La durée de validité d'un devis
- Les pénalités de retard
- Présentation et justification des clauses et tarifs à son client

JOUR 2

- Rentabilité : maîtrise des coûts et de sa marge
- Identification des déboursés : fournitures, main d'œuvre
- Actualisation du calcul des heures productives et du coût horaire productif
- Impact des hausses des frais généraux (gasoil, électricité, ...)
- Intégration des augmentations dans son suivi :
 - Rentabilité chantier
 - Rentabilité globale entreprise

SUIVI

Un tutoriel de connexion vous est transmis avant la formation. Une assistance technique et pédagogique est mise en place pour vous accompagner durant votre formation.

Déclaration individuelle d'assiduité signée par le stagiaire et attestation de formation.

Fiche d'évaluation de la formation renseignée par chaque stagiaire.

Un support stagiaire au format PDF sera envoyé aux stagiaires à l'issue de la formation contenant le diaporama présenté, les points essentiels.

A PREVOIR / A NOTER

- Calculatrice
- Compte de résultat détaillé et/ou prévisionnel
- Derniers bulletins de salaire salariés et/ou DADS